

Compte rendu du CTSD du 1 juillet 2015

Déclarations

FSU : Elle porte sur deux points : D'un côté sur la critique de la réforme du collège et de la stratégie ministérielle pour la mettre en place. De l'autre, sur le rappel de l'opposition de la FSU au recours aux partenariats public privé pour financer la reconstruction de quatre collèges sarthois.

Unsa et Sgen-cfdt : Elle porte essentiellement sur une défense inconditionnelle de la réforme du collège et de la ministre qui la met en place.

Dotation horaire globale des collèges et lycées

Rappel de la situation d'ensemble pour les collèges

Les prévisions de l'IA en janvier 2015 étaient de 21 660 élèves, celles des chefs d'établissements de 22 143. En définitive, les attendus à la rentrée sont au nombre de 22 068 soit un écart de + 408 élèves par rapport aux prévisions de l'IA. Monsieur Crépin s'interroge sur les raisons de ce différentiel positif. Les prévisions des chefs d'établissements ne différaient elles que de 75 unités.

Rappel de la situation d'ensemble pour les lycées généraux

On constate aussi ici un écart important entre les prévisions pour les entrées en seconde qui étaient de 3 374 et les affectations réelles au nombre de 3 661. Cet écart positif a entraîné la création de quatre divisions de seconde : 3 au Mans (Lycées Bellevue, Touchard et Le Mans Sud) et une à la Flèche où il y a une cinquantaine d'élèves de plus que prévus.

Seul le lycée de Sablé compte un nombre notable de places vacantes.

Monsieur Blancs de la FSU demande si la hausse des effectifs dans les lycées publics correspond à une baisse de ceux dans les lycées privés.

Le Dasen répond que les chiffres sont stables dans le privé et qu'il n'a pas d'explication pour le moment.

Rappel de la situation d'ensemble pour les lycées professionnels

Même remarques que précédemment, à savoir 1 251 élèves prévus en seconde professionnelle pour 1 396 affectations. Le Dasen explique en partie cet écart par un écart négatif concernant les CAP où les prévisions étaient de 357 pour 324 affectations. Mais un rapide calcul montre que cela est loin de tout expliquer.

Situations particulières concernant les DHG des collèges

M. Durand (Unsa) rappelle les effectifs chargés en 5^e (3 classes à 31 et une à 30) au collège de Loué et la demande du chef d'établissement de création d'une classe supplémentaire. Le Dasen indique qu'il a étudié la situation avec ses services et qu'il y apporterait une solution.

BMP collèges

Me Beaumont (sgen-cfdt) relève le nombre important de BMP 18 h.

L'administration indique que la plupart correspondent à des supports stagiaires et, à cette occasion, informe le CTSD que le rectorat a demandé la veille l'implantation de 45 nouveaux stagiaires collège-lycée dans le département. Ceci correspond à des recrutements sur listes complémentaires.

M. Quesne (FSU) s'inquiète de savoir s'il y aura des tuteurs en nombre suffisant pour encadrer ces nombreux futurs stagiaires dans leur établissement d'affectation. A cette occasion il relève le nombre important de stagiaires qui sont en difficulté pour leur titularisation alors même qu'ils n'ont pas été suffisamment encadrés.

M. Crépin (Dasen) répond que les inspecteurs pédagogiques tenteront d'y pourvoir.

M. Gâche (FSU) insiste en faisant valoir qu'un nombre important de stagiaires sont nommés dans établissements où les collègues ne sont pas prêts à être tuteurs.

M. Crépin répond en laissant entendre que le tutorat est un devoir pour un enseignant.

M. Gâche (FSU) rappelle que la charge de travail des enseignants est déjà lourde, que celle de tuteur l'est également et que sans décharge pour assurer cette mission il ne faut pas s'étonner de voir aussi peu de candidats.

Supports neutralisés

La plupart correspondent à des supports stagiaires. Cependant un cas pose particulièrement problème, celui du poste d'hist-géo au collège Kennedy.

M. Gâche (FSU) explique que suite au blocage de la mutation de la collègue qui l'occupait cette année par les services de la DSDEN de la Sarthe, le poste n'est pas passé au mouvement. Il aura fallu, en FPMA, l'intervention de l'ensemble des syndicats pour le recteur débloque la situation et que la collègue obtienne finalement sa mutation au lycée Yourcenar.

En dépit de cela, l'administration maintient qu'il n'y a pas eu de blocage de leur part et que si la collègue n'avait pas muté c'est qu'elle n'avait pas le barème. Ce en quoi elle est rejointe par Me Beaumont du Sgen-cfdt.

M. Blancs (FSU) rappelle qu'il a fait partie de cette FPMA et qu'il confirme les propos de M. Gâche.

Me Beaumont (sngen-cfdt) demande si les postes qui n'ont pas pu être mis au mouvement cette année le seront l'année prochaine.

M. Crépin répond que oui.

SEGPA

La FSU est intervenue en s'étonnant que des collègues aient été sollicités au sujet des 6h attribuées en lieu et place de direction de SEGPA. Par ailleurs, la FSU s'interroge sur l'annulation effective de ce dispositif. En effet, il semble que cela ne soit pas le cas alors que le DASEN s'était engagé à le supprimer lors du précédent CTSD. (Suite au refus sans appel de l'ensemble des syndicats à l'initiative de la FSU)

M. Crépin répond qu'il s'était engagé auprès des principaux-ales de collèges pour la rentrée prochaine... Il a donc maintenu, pour une année seulement, ces 6 heures. Il réaffirme également sa volonté de voir être remis à plat les moyens académiques concernant les postes de principal-e adjoint-e, de CPE ainsi que les Directions adjointes en Charge de SEGPA.

CSR - collègue

M. Gâche regrette le nombre important de compléments de service dont les établissements sont éloignés en prenant les exemples de Loué-Bouloire, Connerré-Beaumont et Allonnes-Marolles qui demandent des temps de trajet supérieurs à 45 min.

M. Durand (Unsa) contrevenant à tous les usages en vigueur propose que les compléments de service puissent être permutés entre deux collègues d'une année sur l'autre.

Situations particulières concernant les lycées

M. Blancs (FSU) s'interroge sur le volume hors norme d'IMP au lycée Yourcenar.

M. Crépin répond que cela a été attribué en fonction de critères objectifs.

M. Quesne (FSU) souhaite une réponse plus détaillée

M. Crépin répond que ceux-ci ayant déjà été exposés au dernier CTSD et devant figurer sur le procès verbal, il n'avait pas à apporter de nouvelle réponse

M. Blancs (FSU) objecte que les principes généraux ont peut être déjà été présentés mais que cette situation particulière a pu nous échapper et quoiqu'il en soit cela ne figure pas dans le dernier PV. Il demande donc que ces informations nous soient transmises.

M. Blancs (FSU) s'inquiète par ailleurs du grand nombre de BMP de faible quotité horaire (3h, 2h et même 1h!) dans les lycées et s'interroge sur la possibilité de trouver des enseignants pour assurer ces bouts de service. Ces remarques ne semblent pas affecter la sérénité des services de la DSDEN.

Situations particulières concernant les LP

Me.Jaunet (FSU) s'interroge sur le BMP 18h en Math/science au LPo Le Mans Sud. Plusieurs collègues de math/science souhaitent depuis plusieurs années obtenir une mutation pour Le Mans.

M. Crépin (Dasen) se renseignera auprès du chef d'établissement pour connaître la raison de ce BMP. Il tiendra informer les représentants du personnel.

Me.Jaunet(FSU) s'interroge sur le BMP 18h en lettre/Histoire au LP Funay-Boucher

M.Crépin(Dasen) précise que ce poste fut bloqué pour un stagiaire. Finalement le rectorat n'en a pas besoin, mais il n'a pas pu être proposé au mouvement.

Me. Jaunet (FSU) fait remarqué qu'il y a des de BMP avec un faible horaire (4h, 5h, 6h) en Lettre/LV et des BMP Lettre/histoire à 14h,15h dans les établissements. Il serait plus intéressant de regrouper ces heures et de constituer des BMP 18h en Lettre/LV. Les chefs d'établissements ont cette possibilité.

M.Crépin (DASEN) propose d'informer les chefs d'établissements de cette possibilité pour permettre de créer des 18h en Lettre/LV à la rentrée 2016

Me.Jaunet (FSU) propose de regrouper les BMP 6h Biotechnologie et 11h STMS en un 18 h Biotechnologie au LP Funay-Boucher.

Les services de la DSDEN expliquent que ce n'est pas possible de les regrouper car le chef d'établissement a programmé le BMP 6 h Biotechnologie avec le BMP 12h Eco-gestion comptabilité, ce service étant réservé à un contractuel pour enseigner en Bac Pro Prévention Sécurité. Cette association existe depuis plusieurs années.

Me.Jaunet (FSU) dénonce cette façon de procéder. S'il y a besoin d'un poste particulier, il faut créer un poste spécifique académique pour que les personnels titulaires puissent candidater. En cas de vacance du poste, il pourra être proposé à un contractuel.

M.Crépin (DASEN) se renseignera auprès du chef d'établissement et demandera, en effet, la création d'un poste spécifique.

Poste d'assistant social

Lors de sa précédente réunion le CTSD avait émis un avis favorable concernant la création d'un poste d'assistant social. Le CTA ayant accepté cette demande, le DASEN propose maintenant de transformer un poste de catégorie B en catégorie A pour créer un poste de conseiller technique afin de faire face aux nombreuses informations préoccupantes (600 cette année).

La mission de cette personne consisterait à intervenir plus particulièrement en REP 1e et 2° degré ainsi qu'auprès de la protection de l'enfance tout en gardant sa fonction d'assistant social.

La FSU demande à ce que l'EREA, qui accueille nombre d'élèves relevant de la même situation sociale que les élèves scolarisé en REP/REP+, soit intégré à cette mission. Le DASEN accueille favorablement cette proposition.

Cette proposition reçoit l'avis unanime et positif du CTSD.

Questions diverses

La FSU avait déposé 5 questions diverses :

La 1^e portait sur l'organisation du brevet et demandait à ce que les correcteurs de l'épreuve de français puissent disposer eux aussi d'une journée et demi de correction au lieu d'une seule. Les difficultés rencontrées lors de la dernière session renforce cette demande. Le DASEN dit qu'il fera remonter cette demande.

La 2^e portait sur le nombre de stagiaires ayant rencontré des difficultés au moment de la titularisation et de ceux non titularisés. Le DASEN assure qu'il communiquera les chiffres quand il les connaîtra.

La 3^e question portait sur les problèmes de vie scolaire dans les établissements sans CPE. Le Dasen a reconnu qu'un redéploiement des postes d'adjoints et de CPE était nécessaire et que si un établissement connaissait des difficultés au niveau de la vie scolaire, il fallait l'en informer.

La 4^e question voulait alerter le Dasen sur les problèmes rencontrés par l'équipe enseignante au collège de Moulins le Carbonel.

La 5^e question demandait des précisions au sujet d'un partenariat signé entre le LPO le Mans Sud et le 2^e Rima en présence du Dasen.

Le Dasen a estimé que ces deux dernières questions ne relevaient pas du CTSD.